

L'approche écosystémique des pêches

Auteur : **Philippe CURY**

IRD, Sète

Membre du Conseil scientifique de l'Institut océanographique, Fondation Albert I^{er}, Prince de Monaco

Les pêcheries marines ont un impact direct sur les ressources qu'elles exploitent mais aussi des effets indirects sur les autres espèces, exploitées ou non. La gestion des ressources marines a longtemps été conduite stock par stock en négligeant la complexité des interactions au sein des écosystèmes marins (cf. fiche « Fonctionnement des écosystèmes »). On a ainsi géré les populations de sardine, de hareng, de morue ou encore de merlu, sans se soucier de l'incidence sur la structure et le fonctionnement des écosystèmes. Les prises accessoires, rejetées en mer, ou encore la destruction des habitats par les engins de pêches apparaissent comme de plus en plus inconciliables avec une gestion durable des pêcheries. Une vision plus globale de la gestion des écosystèmes s'est récemment imposée avec l'approche écosystémique des pêches (AEP) : celle d'une exploitation viable des ressources, et respectueuse des écosystèmes marins. Les activités humaines ne peuvent plus être considérées comme isolées de leur contexte. Non seulement l'AEP doit respecter les multiples formes vivantes, mais elle nous promet une réconciliation entre l'exploitation et la conservation de l'ensemble des espèces. Un véritable défi qui ne fait que démarrer, mais qui change nos relations avec la nature.

Cette approche n'est pas le fait de quelques écologistes en mal de reconnaissance ou de lobbies, mais celui d'une volonté internationale sous l'égide des Nations unies. Les écosystèmes sont en effet aujourd'hui reconnus comme l'échelle appropriée pour l'intégration des connaissances scientifiques et la gestion des ressources renouvelables. L'AEP a émergé avec la déclaration de Rio de 1992 (Agenda 21) et le Code de conduite des pêches responsables de la FAO en 1995. Le rôle et l'importance des AEP ont été reconnus par quarante-sept pays, lors de la Conférence sur les pêches responsables dans les écosystèmes marins qui s'est tenue à Reykjavík en octobre 2001. Une déclaration importante stipule : « Dans un effort pour rendre les pêches responsables et durables dans les écosystèmes marins, nous nous attacherons individuellement et collectivement à incorporer des considérations écosystémiques dans l'aménagement des pêcheries. » Un agenda est donné, et le plan de mise en œuvre « encourage l'application à l'horizon 2010 de l'approche écosystémique ». La déclaration de Reykjavík a été reprise lors du Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg en 2002. Afin d'éviter toute dérive dans son application et de contraindre les États, un objectif de restauration des stocks de poissons effondrés à l'aube 2015 et d'établissement des réseaux de réserves marines pour 2012 a été fixé. Dorénavant, il ne s'agit plus de bonnes intentions, les différents États doivent respecter des engagements et des agendas. Les différents pays considèrent cependant ces déclarations avec plus ou moins de rigueur et de sérieux. Au niveau de l'Union européenne, la récente directive cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM) a défini onze descripteurs qui permettront de suivre l'état de santé des écosystèmes marins (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-Directive-cadre-strategie-pour.html>). Une autre initiative internationale est actuellement l'IPBES (Intergovernmental Science Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services), qui représente la future plate-forme scientifique intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (<http://www.fondationbiodiversite.fr/international/ipbes>). Ces différentes initiatives, complémentaires, permettront de concrétiser une exploitation durable au sein des écosystèmes marins.

L'AEP intègre les dynamiques spatiales des espèces mais aussi les interactions entre les espèces en tant qu'enjeu pour la gestion des pêcheries. Les aires marines protégées sont ainsi perçues comme un outil privilégié pour maintenir et préserver la biodiversité marine (www.aires-marines.fr). Les interactions entre les prédateurs marins constituent un sujet scientifique qui trouve de nombreux aboutissements grâce notamment aux modélisations écosystémiques et à l'analyse de séries de données sur le long terme. Ainsi il est aujourd'hui possible de quantifier les quantités d'animaux fourrages (petits poissons comme les sardines, anchois, harengs, ou bien crustacés comme le krill), nécessaires à la survie sur le long terme des prédateurs (oiseaux marins, mammifères marins, poissons de grande taille). Ces avancées scientifiques permettent notamment de définir des valeurs seuils en deçà desquelles il ne faudra pas exploiter certaines ressources par les pêches. En préservant l'intégrité des différentes composantes et l'état de santé des écosystèmes marins, l'AEP constitue un enjeu majeur pour l'exploitation des ressources marines mais aussi pour la conservation des espèces.

Pour en savoir plus :

- [1] Cury P.M., Boyd I.L., Bonhommeau S., Anker-Nielsen T., Crawford R.J.M., Furness R.W., Mills J.A., Murphy E.J., Österblom H., Paleczny M., Piatt J.F., Roux J.-P., Shannon L. & Sydeman W.J. (2011). Global Seabird Response to Forage Fish Depletion – One-Third for the Birds. *Science*, 334, 1703-1706.
- [2] Garcia S.M., Zerbi A., Aliaume C., Do Chi T. & Lasserre G. (2003). *The ecosystem approach to fisheries. Issues, terminology, principles, institutional foundations, implementation and outlook*. FAO Fisheries Technical Paper, No. 443, Rome, FAO, 71 pp.
- [3] Sinclair M., Arnason R., Csirke J., Karnicki Z., Sigurjonsson J., Skjoldar H.R. & Valdimarsson G. (2002). Responsible fisheries in the marine ecosystem. *Fisheries Research*, 58, 255-265.